



Paris, le 21 mars 2013

**60 grandes entreprises s'engagent
collectivement pour l'emploi des jeunes**

Formation, Qualification, Insertion...

6 engagements concrets pour l'emploi durable

L'emploi est un défi majeur pour notre économie, l'emploi des jeunes une priorité pour la compétitivité et la croissance.

Confrontées quotidiennement à un contexte économique de plus en plus tendu, les grandes entreprises réunies, aujourd'hui, au sein de l'Association française des entreprises privées (Afep) se mobilisent. Pour la première fois, 60 d'entre elles ont décidé de fédérer leurs efforts autour d'une démarche commune baptisée « Jeunes et Entreprises ».

Être signataire de « Jeunes et Entreprises », c'est s'engager à développer collectivement des actions pour former, qualifier, insérer les jeunes et leur permettre d'accéder à un emploi durable. Force d'entraînement pour les actions déjà existantes, cette démarche a pour objectif d'en développer de nouvelles avec une seule ambition: bâtir l'avenir.

« Jeunes et Entreprises », c'est concrètement mettre en oeuvre un ou plusieurs des 6 engagements suivants :

- 1. Embaucher davantage de jeunes alternants pour leur donner une première expérience**
- 2. Ouvrir des perspectives aux jeunes sans qualification**
- 3. Bâtir un parcours vers l'emploi en adéquation avec les besoins de l'économie**
- 4. Ouvrir et mettre en réseau les écoles de formation et universités d'entreprise pour faire bénéficier les jeunes des capacités de formation des grandes entreprises ;**
- 5. Encourager l'accompagnement, le « mentoring » des jeunes par les salariés : pour aider les jeunes à choisir leur orientation professionnelle**
- 6. Développer une culture entrepreneuriale chez les jeunes : en leur ouvrant plus largement les portes des grandes entreprises.**

La démarche « Jeunes et Entreprises » mobilisera les dispositifs publics et trouvera des applications concrètes dans les « contrats de générations ».

Ces engagements que les 60 entreprises signataires prennent aujourd'hui seront détaillés dans les Rapports de RSE ou de développement durable par chaque entreprise. Un bilan des actions mises en oeuvre sera réalisé dans un an.

Contact presse : Carina Alfonso Martin, 06 74 53 55 26 - c.alfonsomartin@afep.com